

# **Recommandations de l'atelier régional Consacrés aux processus de suivi-évaluation en Afrique de l'Ouest et du Centre**

**Nouakchott  
23-25 novembre 2004**

Un atelier régional consacré au processus de Suivi-Evaluation en Afrique de l'Ouest et du Centre a été organisé à Nouakchott du 23 au 25 novembre 2004 et a réuni vingt pays et près de vingt cinq institutions internationales et régionales dont la plupart étaient représentées à un haut niveau.

Avec plus de 100 participants, il a marqué une étape décisive dans les processus de suivi et d'évaluation des politiques de développement en Afrique de l'Ouest et du Centre. L'atelier a permis aux participants de renforcer leurs connaissances et d'échanger leurs expériences en matière de suivi-évaluation. Cette rencontre a été formellement soutenue par le gouvernement mauritanien ainsi que par l'OCDE, la Banque Africaine de développement, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, les principaux bailleurs de fonds, les représentants des ONG et du secteur privé, et l'ensemble des agences du Système des Nations-Unies.

Le pilotage de l'atelier a été assuré par Mme Cécile Molinier, Coordinatrice Résidente du Système des Nations-Unies en Mauritanie avec l'appui de l'équipe pays et notamment du Comité chargé des questions de suivi évaluation, présidé Mr Souleymane Diallo, Représentant de l'UNICEF. Les Conseillers économiques du PNUD en Mauritanie et au Sénégal, Mr Luc Joël Grégoire et Mr Mohamed Ali Lemrabott, se sont chargés de sa réalisation avec l'appui des équipes régionales en charge du suivi-évaluation et des réseaux déjà opérationnels.

La qualité des interventions et la richesse des travaux de groupes ont fourni l'occasion d'échanges fructueux et la formulation de recommandations pertinentes et stratégiques en vue de consolider les processus de suivi-évaluation engagés dans un certain nombre de pays en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les présentations et discussions qui ont eu lieu au cours des différentes sessions ont porté sur cinq thématiques principales :

- les défis et les enjeux en matière de suivi et d'évaluation ;
- les orientations et les initiatives en matière de renforcement des capacités de suivi et d'évaluation ;
- les dispositifs et instruments de suivi-évaluation des politiques, programmes et de l'Aide Publique au Développement ;
- les domaines d'application et l'analyse des pratiques évaluatives et les modalités d'accompagnement des initiatives notamment en faveur des réseaux et la promotion des partenariats ;
- le plaidoyer pour des initiatives de promotion à l'échelle nationale des meilleures pratiques pour la convergence des initiatives de développement.

Les principales recommandations formulées par les participants de l'atelier ont porté sur les trois axes suivants : i) les défis et orientations stratégiques en matière de suivi-évaluation, ii) les dispositifs et instruments pour le renforcement des capacités et iii) le plaidoyer pour la promotion des initiatives et réseaux en faveur du suivi et de l'évaluation.

**i) En ce qui concerne, les défis et orientations stratégiques en matière de suivi-évaluation, il a été recommandé de :**

- Favoriser une meilleure compréhension des défis et enjeux du suivi et de l'évaluation tant en terme de gouvernance que de mise en œuvre des politiques et stratégies de développement;
- Concourir à l'harmonisation des démarches de suivi-évaluation et à la définition de mécanismes articulés pour la mise en cohérence globale des politiques et stratégies nationales relatives aux OMD-CSLP-DHD et NEPAD ;
- Articuler de façon étroite les exercices de prospective, de planification stratégique et de programmation afin de favoriser les synergies opérationnelles en matière de mise en œuvre et de suivi-évaluation et le renforcement des capacités;
- Construire les bases d'une appropriation réelle de ces initiatives par l'ensemble des acteurs en favorisant une culture de l'évaluation auprès des décideurs et des instances dirigeantes de même qu'auprès des acteurs clés à l'échelle nationale;
- Améliorer la mise en cohérence des stratégies et politiques sectorielles et transversales aux niveaux national et local en valorisant les meilleures pratiques de suivi et d'évaluation;
- Renforcer les prérogatives et les capacités des institutions chargées de la production et de la gestion des données statistiques nationales ;
- Prendre en compte dans le suivi et l'évaluation des progrès en faveur des OMD, l'incidence des facteurs externes ainsi que les appréciations des populations sur les progrès réalisés selon des démarches participatives et décentralisées ;
- Promouvoir la pratique de l'évaluation et les capacités évaluatives à partir d'un diagnostic qui pourrait être entrepris en 2005 dans une série de pays pilotes ;

**ii) En ce qui concerne, les dispositifs et instruments pour le renforcement des capacités, les participants à l'atelier ont recommandé de :**

- Favoriser les synergies entre les systèmes d'information sur la pauvreté et les dispositifs de suivi des OMD, CSLP et NEPAD ;
- Adapter et de rénover les systèmes de suivi et d'évaluation existants notamment dans les domaines de la promotion du genre, de l'emploi, du développement durable et des ressources énergétiques ainsi qu'en matière de gestion de l'aide publique au développement ;
- Développer des outils et des méthodologies permettant une prise en compte des questions de genre dès la conception des politiques et programmes et dans les processus de suivi-évaluation ;
- Consolider les rapports de suivi/évaluation des OMD et du DHD par des travaux d'analyse permettant de formuler des recommandations pertinentes sur les orientations des politiques et les stratégies de mise en œuvre opérationnelle ;
- Soutenir la mise en place d'un dispositif participatif approprié pour la valorisation des rapports nationaux de suivi des progrès en faveur des OMD et du DHD en s'appuyant sur les dispositifs statistiques nationaux et les initiatives en cours qui visent à les renforcer ;

**iii) En ce qui concerne, le plaidoyer pour la promotion des initiatives et réseaux en faveur du suivi et de l'évaluation, il a été recommandé de :**

- Promouvoir la conception d'une stratégie nationale et la mise en œuvre d'un programme approprié de renforcement des capacités en matière de Suivi et d'Evaluation ;
- Entreprendre un plaidoyer sur les politiques nationales et internationales et leur incidence sur les capacités de mise en œuvre et de suivi-évaluation ;
- Favoriser la conception et la mise en œuvre de démarches pour l'information, la sensibilisation et la communication des initiatives en faveur de l'amélioration du suivi et de l'évaluation en s'appuyant sur les relais que constituent les réseaux déjà mis en place mais également les responsables gouvernementaux, les élus et les représentants de la société civile et du secteur privé ;
- Accompagner le renforcement et/ou le développement de systèmes d'échanges d'information et d'expériences tant en terme de formation que de gestion des connaissances pour le suivi et l'évaluation ;
- Promouvoir l'établissement d'un mécanisme visant à fédérer les réseaux de suivi et d'évaluation nationaux, à l'échelle sous-régionale et à accompagner le suivi des engagements de Nouakchott ;

Une idée clé dont l'importance a été soulignée à plusieurs reprises lors de l'atelier est la recommandation de formuler des stratégies nationales de suivi-évaluation en appui au CLSP et aux OMD. De même, il a été mentionné la nécessité de renforcer, à l'échelle nationale, les partenariats et le suivi des grands engagements internationaux, notamment le « pacte en

faveur des OMD », pour la consolidation des initiatives de développement et la mobilisation des ressources.

L'ensemble des participants a accordé la plus grande importance à la mise en œuvre rapide de ces orientations stratégiques ce qui suppose l'établissement d'une alliance durable entre les Gouvernements, les institutions publiques y compris celles de formation et de recherche, les organisations de la société civile et les partenaires au développement qui soit fondée sur un consensus et des principes partagés. Un effort de plaidoyer et de promotion des recommandations de l'atelier est apparu à cet égard essentiel.

Pour chacun des pays représentés à l'atelier de Nouakchott, il a été convenu d'établir un plan d'action 2005 (si nécessaire avec l'appui des équipes régionales des agences spécialisées du SNU) pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'atelier et soutenir l'émergence de nouveaux réseaux nationaux de suivi-évaluation.

Afin de renforcer le plaidoyer et l'élargissement du maillage des réseaux en direction de l'Afrique centrale, il a été suggéré d'organiser une réunion de suivi de l'atelier de Nouakchott à Brazzaville au cours du second semestre de 2005, avec l'appui des agences du Système des Nations-Unies de la sous-région de l'Afrique Centrale<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les conclusions de l'atelier ont été présentées à l'occasion de la réunion de l'Association africaine de l'évaluation tenue à Johannesburg en décembre 2004 et ont été partagés au niveau des équipes pays du système des Nations Unies et dans les réseaux déjà existants. La réalisation d'un ouvrage consacré aux enjeux, aux processus et aux capacités en matière de Suivi et d'Évaluation en Afrique a été suggérée notamment pour accompagner les initiatives actuelles et les promouvoir.